



La feuille de vigne



La gazette cocumontaise - n° 8 www.cocumont-aquitaine.fr

Juillet 2011

L'édito

Vitalité et dynamisme !

Portée par une volonté municipale et la richesse de son tissu associatif, artisanal et commerçant, notre commune connaît en cette année 2011 un regain de vitalité. Rarement le calendrier des manifestations n'aura été aussi dense. Un dynamisme au service de la convivialité et du bien vivre ensemble qui donnent à notre commune un fort caractère et une identité reconnue et appréciée.

Les Rencontres Burlesques 2011 auront, cette année encore, consacré la bonne humeur et l'enthousiasme de la délégation cocumontaise. L'arrivée départementale de la Ronde USEP restera pour tous les participants un grand moment festif et convivial. La Régionale de Randonnée pédestre aura marqué par la qualité de l'accueil et de l'organisation. Le deuxième Festi Vino s'annonce comme un grand événement fédérateur au retentissement régional. Avec les Marchés des Producteurs de Pays, notre village renforce sa position de pôle relais attirant les populations venues des communes voisines...

Ces « nouveautés 2011 » s'ajoutent aux rendez-vous festifs « habituels » portés par un succès non démenti et le savoir-faire de nos associations locales : Fêtes de Goutz et de Cocumont, Kermesse, Escargolade, Téléthon, soirées théâtrales ou musicales, repas divers...

Autant de moments privilégiés faits de rencontres, de partages et d'échanges, porteurs de lien social, d'identité et de dynamisme fédérateur.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement au service de Cocumont ainsi qu'aux membres du personnel communal pour leur engagement et la qualité de leur travail.

Le Maire, Jean-Luc ARMAND.

CONCILIEUR DE JUSTICE

Qu'est ce qu'un Conciliateur de Justice et pourquoi le solliciter ?

Un Conciliateur de justice traite des différends qui peuvent survenir entre :

- un particulier avec un artisan ou un commerçant et inversement,
- entre particuliers,
- un propriétaire avec un locataire ou le contraire,
- lors de la signature d'un contrat de vente à domicile non respecté etc...

Comme son nom l'indique, il est là pour concilier et surtout pas pour juger. Il ne prend position pour personne mais écoute simplement les deux parties. A sa demande et sous son autorité, il peut réunir les deux protagonistes en négociation

et si un accord est conclu, il est signé. Cet accord a la même valeur qu'un jugement, puisque, si l'une des parties ne respecte pas cet accord, elle est traduite automatiquement devant le Tribunal d'Instance de Marmande.

Le conciliateur, qui a prêté serment auprès du tribunal, intervient avant toute procédure judiciaire, il n'a aucune limite pour régler les litiges, sauf des limites géographiques qui sont celles du Canton sur lequel il opère.

⇒ Qui ? Monsieur Roger ROSEN

⇒ Où ? Mairie de COCUMONT

⇒ Quand ? le 2^{ème} jeudi de chaque mois à 11 heures

⇒ Urgence : Tribunal de Marmande au 06 80 74 50



Séance ordinaire du jeudi 14 avril 2011

- * Val de Garonne Agglomération :
Calcul du transfert de charges pour la compétence Enfance/Petite enfance : la charge est de 2 494,68 € pour la Commune.
Approuvé à l'unanimité.
- * Nouveau Centre d'Incendie et de Secours :
Une délibération doit être prise, la part revenant à la Commune étant de 87 267,00 € dont :
 - 30 % à verser avant le 30 juin 2011,
 - 35 % avant le 30 juin 2012,
 - 35 % avant le 30 juin 2013.Approuvé à l'unanimité.
- * Affaire de l'Indivision LARQUEY :
Il est décidé de répondre aux divers points du dernier courrier de l'Indivision et de s'intéresser à l'achat du pré.
- * Subventions aux associations :
 - demande d'augmentation exceptionnelle pour l'association « Ca Marche à Cocumont », en raison de l'organisation de la Randonnée Régionale du 22 mai 2011 : 300 € au lieu de 150 €.
 - demande d'une subvention de 3 000 € par le Comité de Jumelage, pour l'avance de trésorerie destinée à l'achat de chemises et de bérets, l'animation des marchés festifs et le déplacement à CORPS-NUDS.
 - pour toutes les autres associations, le montant de la subvention communale est reconduit.
- * Personnel communal :
Renouvellement du contrat CAE-CUI : en attente des nouvelles dispositions.
- * Questions diverses :
 - le financement de l'abribus par le Syndicat des Transports Scolaires est impossible : il n'a pas la compétence investissement.
 - demande du Club de tennis de GRIGNOLS pour utiliser la Salle des Sports l'hiver.

Séance ordinaire du jeudi 28 avril 2011

- * Une étude sur la valorisation du compte de gestion 2010 a été effectuée. Il est constaté :
 - une petite baisse des charges,
 - une augmentation des recettes,
 - une baisse des charges d'équipement.
- * Présentation du budget primitif 2011 :
Investissement :
 - Virement de la section de fonctionnement 118 446 €
 - Equilibre du budget d'investissement..... 431 471 €

**Mieux connaître Le Comité des
Fêtes de Cocumont**

Propos recueillis auprès de F. Casellato et L. Pagotto

Qui compose ce nouveau Comité des Fêtes ?

D'un noyau dur de six à huit personnes qui adhéraient au Comité précédent depuis trois-quatre ans, entouré d'une quinzaine de membres, de 15 à 28 ans, originaires de Cocumont, certains y habitant encore.

Peut-être que certains anciens du Comité (actuellement « quadras ») seraient tentés de remettre la main à la pâte, en nous rejoignant dans les mois à venir. Ils seront les bienvenus.

Rencontrez-vous des difficultés ?

Non, pas de difficultés majeures. Nous avons des contacts très fréquents avec l'équipe précédente (en particulier Mathieu et Elodie), sur qui nous pouvons compter en cas de problème.

Quels sont vos projets ?

On garde les deux mêmes objectifs :

⇒ Le 14 juillet, à partir de 19 h 30, sur la place du village, il y aura la traditionnelle escargolade, animée par « Globule ».

⇒ Du 26 au 29 août, se tiendra la fête du village, avec les animations habituelles (bals, attractions foraines, beach-volley, loto, belote, pétanque,...)

Avez-vous un appel à lancer ?

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein du comité, quel que soit votre âge. On compte aussi sur la population pour être présente lors de nos manifestations

Fonctionnement :

- Recettes de fonctionnement.....647 045 €
 - Excédents antérieurs reportés 76 381 €
 - Total des recettes.....723 426 €
 - Dépenses.....723 426 €
- Budget approuvé à l'unanimité.

* Taux d'imposition :

Le Maire propose de ne pas modifier les taux.
Proposition approuvée à l'unanimité.

* Divers

Utilisation occasionnelle du bus communal pour transporter les participants à la Fête des Communes au nom burlesque à CORPS-NUDS. Une délibération doit être établie.

Jacques Alain CONSTANS intervient pour donner sa démission du poste de suppléant à Val de Garonne Agglomération, ainsi que du poste de délégué dans les commissions VGA auxquelles il participait.

Séance ordinaire du vendredi 17 juin 2011

Désignation de 3 délégués et de 3 suppléants du Conseil Municipal qui iront élire les sénateurs du département le 25 septembre à Agen.

Après un vote à bulletin secret, ont été désignés

comme délégués :	comme suppléants :
Jean-Luc ARMAND,	Lisette DE LUCA,
Denis MOURGUET,	Chantal LAFITTE,
Jean-Pierre LAGAÛZERE	Michel BEAUJARDIN.



Sandra et Tony Raban

Ce sympathique couple, sujet de sa gracieuse Majesté la Reine d'Angleterre, a acquis une résidence secondaire à Cocumont au lieu-dit Ségas il y a une dizaine d'années, après avoir craqué pour la France, ses habitants, leur langue et particulièrement l'Aquitaine et sa gastronomie. Ils habitent Cambridge mais passent une bonne partie de la belle saison à Cocumont où leur enthousiasme pour la vie du village et le contact avec ses habitants ne passe pas inaperçu.



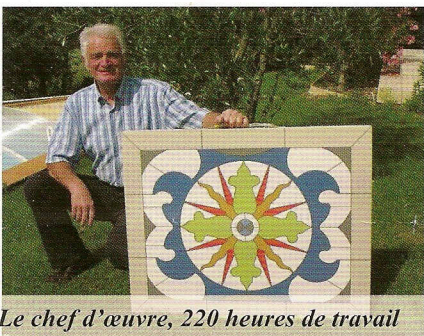
Bel exemple d'implication dans la vie locale que ce beau travail de traduction en anglais du site internet de la commune que Tony a rédigée l'hiver dernier en grande partie depuis leur résidence de Cambridge, la ville bien connue où justement Sandra et Tony ont exercé leur professions respectives.

Sandra, enseignante chercheuse à la retraite mais toujours aussi active et passionnée fut l'une des deux premières femmes professeur dans l'un des collèges de Cambridge. Elle se passionne maintenant pour l'étude de manuscrits des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles et l'écriture d'ouvrages sur cette période.

Passé par Oxford, puis Cambridge où il termina sa carrière en tant que Directeur du service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université de Cambridge, Tony avoue également sa spécialité d'historien du Moyen-Age. Chacun sait que notre région fut sous domination anglaise en ces temps médiévaux. Tout naturellement, il se passionne pour la recherche d'archives administratives relatives à l'Aquitaine, disparues en France mais dont il retrouve des traces en Angleterre.

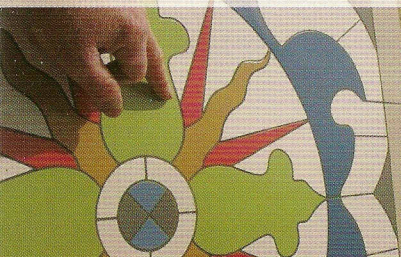
Actuellement, le fait que Cocumont ait pu prétendre au titre de bastide fait l'objet de ses recherches.

L'Aquitaine, ils l'aiment au point d'y avoir trouvé leur petit coin de paradis, avec sa part de rêve comme l'avoue Sandra « *La Garonne, un fleuve romantique que je tente d'imaginer comme il était au Moyen-Age...* ».

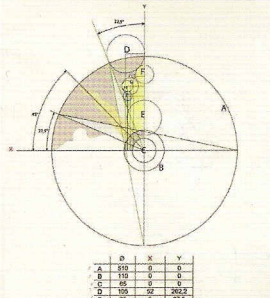


Le chef d'œuvre, 220 heures de travail

La finesse de la réalisation : qualité des découpes et perfection des joints



Construction du fleuron intérieur



Les découpes pour réaliser un fleuron

Un M.O.F. à Cocumont !

Sur 36 783 communes et villes de France, depuis sa création en 1924, seulement 8 456 artisans ont été intronisés « Meilleur Ouvrier de France », toutes professions confondues (190 métiers) : bâtiment, gastronomie, vêtements, agriculture, etc... C'est dire la rareté de ce titre ! Cocumont a désormais le sien : Jean-Louis ZANETTE. Sous l'impulsion de Yves Wendel et Mario Benati, eux-mêmes M.O.F., il a remporté ce titre dans la catégorie « Carreleur ».

Ce prestigieux titre est décerné tous les 3 ans par concours, sur des critères de maîtrise des techniques, d'ingéniosité, de rigueur et de créativité, pour la réalisation d'œuvres imposées, et complémenté d'un rapport écrit circonstancié du candidat. Jean-Louis a été d'abord qualifié finaliste le 26 mars 2010 sur 43 candidats carreleurs français, puis vainqueur lors de la finale de Clermont-Ferrand le 14 mai 2011.

Cette récompense pour le « haut niveau d'excellence professionnelle du métier de carreleur » sera marquée par la remise de la célèbre médaille au cordon bleu-blanc-rouge à Paris à la Sorbonne, puis lors d'une réception à l'Élysée.

La commune est honorée et très fière d'avoir un artisan passionné aussi talentueux qu'acharné.

Félicitations Jean-Louis.

RAPPEL

Demande de permission de voirie

Les propriétaires, désireux de réaliser des travaux sur leur propriété (accès avec ou sans pontage, fossé, canalisation, alignement, ...) doivent retirer l'imprimé adéquat, de demande d'autorisation de permission de voirie, au secrétariat de la mairie, suffisamment tôt, au moins un mois à l'avance, afin de permettre au gestionnaire de la voirie (Conseil Général, voirie VGA, Commune) d'établir un arrêté autorisant le pétitionnaire à procéder aux travaux. Le titulaire d'une permission voirie qui a obtenu l'autorisation de créer un accès avec pontage pourra procéder à la réalisation des travaux dans les conditions ci-après :

- faire approvisionner le site d'implantation en buses béton conformément aux dispositions prévues par la permission ;
- la mise en place des buses ne pourra s'opérer qu'après avis d'un instructeur voirie qui fixera le niveau du fil de l'eau à respecter ;
- les travaux de mise en place pourront être réalisés :
 - * soit aux frais et à l'initiative du demandeur,
 - * soit gratuitement par le service voirie du département, de VGA ou de la commune, selon leur lieu d'implantation. Cette possibilité ne peut fixer de délais d'exécution car elle dépend de la programmation des travaux sur le secteur.



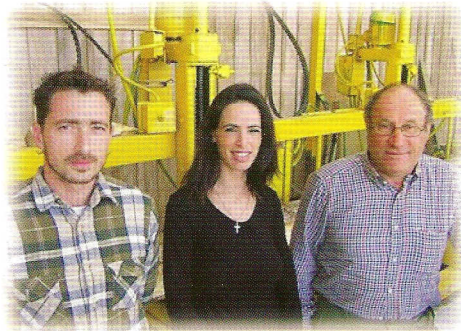
Dates des lotos

Août

Dimanche 7
Loto de l'Ablette Meilhanaise et du Goujon
Cocumontais

POURQUOI LA SCIE RIT ?

Depuis vingt ans, la scierie de Christian DAL CIN occupe une place incontournable dans la vie économique du village et nombreux sont les propriétaires ou les simples clients à avoir profité de ses services. L'âge de la retraite approchant et l'envie de prendre du recul le poussèrent à trouver un repreneur afin que cet outil de travail ne disparaisse pas. Depuis six mois et un déménagement d'une centaine de mètres, la scierie connaît de nouveaux propriétaires. Grégory GUIÈRE et Sylvia DUPONT ont repris l'affaire de "Titou". Tous deux, anciens employés d'une grande enseigne du bâtiment avaient envie de voler de leurs propres ailes et cette opportunité s'est offerte à eux. Dans un premier temps, Grégory a travaillé trois mois environ avec Christian afin de se familiariser avec cette activité et de s'habituer au maniement du métier. Afin de profiter d'un espace fonctionnel, plus vaste et sécurisé, ils installèrent un nouvel atelier au bout du bâtiment de GÉDIMAT. La Scierie Artisanale Cocumontaise est ouverte du lundi au samedi, elle débite pour les particuliers et les professionnels toutes les essences mais la priorité est donnée au chêne. La vente à la demande fait partie également des prestations offertes par ce couple d'artisans commerçants, natif de St Sauveur de Meilhan. Ils achètent le bois aux particuliers et aux exploitations forestières "en bord de route". Depuis la reprise de l'entreprise, Grégory et Sylvia sont très satisfaits, leur désir d'autonomie est comblé, le carnet de commande est bien rempli. De temps à autre, Christian vient leur donner quelques conseils.



SCIERIE ARTISANALE COCUMONTAISE
06.14.35.78.62- 06.24.63.37.40
sylviadup@hotmail.fr

Les dates à retenir

De juillet à Septembre

Marchés d'approvisionnement le dimanche matin, sur la place du village.

Juillet

Jeudi 14 – Escargolade
Mercredi 27 – Collecte de plasma
Week-end du 30/31 – Festi-Vino

Août

Week-end du 19 au 21 – Fête du hameau de Goutz
Vendredi 26 : Collecte de sang
Week-end du 26 au 29 – Fête du Village

Septembre

Marchés festifs - à la salle des sports, les vendredis 2, 9 et 16 septembre, à partir de 19 h.

Le carnet cocumontais mars - mai 2011

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents de la naissance de :

✎ POUJARDIEU Lukas Gilles Marc Klaus, né à Marmande le 13 avril 2011

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles à la suite du départ de :

✎ LARTIGUE Didier, le 07 mars 2011

✎ DARQUÉ Marc, le 15 mars 2011

✎ COMBLON Juliette Marie-Louise épouse MERIGNAC, le 07 avril 2011

Directeur de la publication : J-L Armand ;
Rédacteurs : Mmes Lafitte, De Luca ;
MM. Blanc, Constans, Kumurdjian, Tourenne ;
Photos : Blanc ; Kumurdjian ; Lataste ; Tourenne ;
La feuille de vigne (journal municipal de Cocumont),
éditée à 1000 exemplaires, diffusée à titre gratuit à
tous les habitants.

Retrouvez-nous sur le WEB

<http://www.cocumont-aquitaine.fr> ;

Contact : communedecocumont@wanadoo.fr

Mairie, place des vigneron, 47250 Cocumont.
05 53 94 51 34

Imprimé par Yesprint.fr

LES SENIORS ET LA ROUTE

Révisez le code de la route, testez votre conduite

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2011, il vous est proposé **gratuitement** une journée théorique et une séance de conduite, le 18 octobre de 9h à 12 h et de 14 h à 17 h, à Marmande, (lieu à préciser ultérieurement).

Inscription et renseignements au **05.53.77.61.81**